2008/8892 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION DES «AMIS DE SOURCES CHRETIENNES » POUR LE DEMENAGEMENT DE L'INSTITUT DES SOURCES CHRETIENNES DU 29, RUE DU PLAT AU 22, RUE SALA ET LA NOUVELLE COTATION DE SA BIBLIOTHEQUE DE 22 000 VOLUMES. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Dans le cadre de sa politique de valorisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et du rayonnement international, la Ville souhaite soutenir le projet de déménagement et de réinstallation de l'Institut des Sources Chrétiennes.

L'Institut des Sources Chrétiennes est une ancienne institution lyonnaise constituée par l'étroite collaboration du CNRS, de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'Association des Amis de Sources Chrétiennes. Sa collection fondée en 1943, a pour base l'édition de plus de 500 volumes, dans la langue originale, assortie d'une traduction, avec un rythme de publication scientifique d'une dizaine de volumes par an, diffusés dans le monde entier. De nombreux chercheurs étrangers contribuent à son rayonnement international.

Afin d'assurer la continuité de sa tâche éditoriale des principaux textes fondateurs du christianisme, l'Institut diversifie ses activités par :

- la mise à disposition des chercheurs et étudiants des ressources de sa bibliothèque ;
 - la formation de nouveaux éditeurs scientifiques ;
- la constitution d'un pôle de développement et d'orientation des études et éditions patristiques, mettant en œuvre des collaborations internationales.

Dans l'optique d'une meilleure organisation et relation avec le public, l'Institut des Sources Chrétiennes est amené à déménager du 29, rue du Plat au 22, rue Sala, bâtiment inscrit aux Monuments de France, dans des locaux refaits à neuf et adaptés aux besoins des permanents de l'Institut et des lecteurs de la bibliothèque.

Celle-ci comprend 22 000 volumes, textes critiques et fonds anciens, et représente un outil spécialisé d'excellence, sans équivalent en France.

Outre son déménagement, la bibliothèque fera également l'objet d'une nouvelle cotation qui permettra un classement plus rigoureux et plus rationnel.

Cette opération permettra à l'Institut des Sources Chrétiennes de :

- rendre la bibliothèque plus accessible au public et de faciliter la consultation des ouvrages disponibles ;
- faciliter le travail des chercheurs par le regroupement des documents utilisés ;
 - d'améliorer les conditions d'usage des locaux.

Ce sont ces raisons qui motivent le soutien que je vous propose d'apporter à ce projet en attribuant une subvention de 10 000 € à l'Association des Amis de Sources Chrétiennes. »

Vu l'avis émis par le Conseil du 2^e arrondissement;

Ouï l'avis de sa Commission Economie – Développement International – NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) – Université;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 10 000 € est allouée à l'Association des Amis de Sources Chrétiennes pour le déménagement et la réinstallation de l'Institut des Sources Chrétiennes du 29, rue du Plat au 22, rue Sala, et pour la nouvelle cotation des 22 000 volumes de sa bibliothèque.
- 2- La dépense en résultant, soit 10 000 €, sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours, programme VIETUDIANT, opération CAMPUS, enveloppe 2008-00387, fonction 23, ligne de crédit 5480, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. LAREAL